

LES MEMBRES DE LA CSSCT PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE : FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT

Public : de 1 à 10 participants

Prérequis : être membre de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Objectifs :

Les membres de la CSSCT doivent pouvoir :

- assurer leurs missions
- être, par délégation du CSE, des acteurs efficaces de la prévention
- connaître les rôles et attributions de la CSSCT
- utiliser les méthodes et outils pour prévenir les risques
- communiquer efficacement sur les conditions de travail.

CONTENU

POINTS-CLÉS

- Aspects juridiques. Composition et missions du CSE et champ d'action de la CSSCT. Délégation. Consultation, droit d'alerte, recours à l'expertise.
- Aspects opérationnels. Fonctionnement du CSE et de la CSSCT. Rôle dans la prévention des risques professionnels
- Conduite de projets de prévention par la CSSCT, d'analyses de situations de travail
- Cas pratiques (vidéo et storytelling). Mises en situation
- Communication avec des partenaires tant externes qu'internes à l'entreprise
- Outils de référence.

PENDANT LA FORMATION

LES MISSIONS DE LA CSSCT

- Contexte réglementaire
 - Anciennes et nouvelles IRP (Instances représentatives du Personnel)
- Rôle des membres CSSCT par rapport au CSE
- Attributions en matière de prévention des risques professionnels
- Délégation, information, consultation, avis

Atelier de mises en situation

LE FONCTIONNEMENT ET LES MOYENS DU DONNEUR D'ORDRE : LE CSE

- Réunions obligatoires SST
- Moyens mis à disposition
- Protection des élus
- Droits d'alerte
- Recours à l'expertise

Atelier de mises en situation

COMPOSER AVEC LES ACTEURS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

- Rôle des différents acteurs de prévention, conviés à la CSSCT (Inspection du travail, services de santé au travail, CARSAT,...)

Atelier de mises en situation

IDENTIFIER LES RISQUES ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Risques physiques : troubles musculo-squelettiques (tms liés aux gestes répétitifs, postures pénibles). Manutentions. Chutes de plain-pied et chutes de hauteur. Sédentarité. Hyperconnexion.
- Risques liés aux horaires atypiques
- Risques chimiques
- Risques biologiques
- RPS (souffrance au travail)
- Cas des cellules de crise (événements graves)
- Autres risques : co-activité, espaces confinés, électriques, machines...

Mises en situation pour chacun des risques

MOYENS ET OUTILS

- Déterminer les causes d'un accident du travail
- Moyens à la disposition du CSE/CSSCT pour mener une enquête (suite à AT)
- Moyens et actions de prévention. Aménagements de poste
- Acquérir des outils de référence (documentations Haute Autorité de Santé, INRS. Formulaire, articles règlementaires...) pour gagner en efficacité.

Atelier de mises en situation (enquêtes suite à AT)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation en face à face
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travail sur les documents professionnels

DUREE

3 à 5 journées

SUIVI ET EVALUATION

Ateliers pratiques lors des trois journées de formation, validés par l'intervenante, afin de vérifier la maîtrise des apports théoriques et pratiques.

A l'issue de la formation, attestation de formation remise aux stagiaires.

Questionnaire d'évaluation de la formation à chaud.

CONTACT

Isabelle Jariod 06 86 83 69 64 - contact@izora.fr